

Collège George Sand
Place Mendès France
78200 MAGNANVILLE

Monsieur Emmanuel MACRON, président de la République
Élysée, 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Monsieur Gabriel ATTAL, Premier ministre
Hôtel Matignon, 57 rue de Varenne
75007 PARIS

Magnanville, le 30 janvier 2024

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

L'ensemble du corps professoral du collège George Sand de Magnanville (78) tient à vous signifier sa colère et son indignation face aux annonces et mesures contradictoires et contreproductives, instaurées ces derniers temps par votre gouvernement, dans le cadre de votre politique concernant l'Éducation nationale.

Nous vous affirmons que ces mesures engendreront inévitablement une dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves ainsi qu'une détérioration supplémentaire des conditions de travail pour les enseignants, et ce, quels que soient les établissements scolaires (publics ou privés) et leur localisation sur tout le territoire français.

En effet, vous ne pouvez avoir pour ambition l'amélioration des résultats et la réussite des élèves tout en mettant en place les mesures antinomiques ci-dessous :

- La nomination d'un(e) ministre en charge à la fois de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Ces deux ministères que sont l'Éducation nationale d'une part, et la Jeunesse et les Sports d'autre part, ont chacun des objectifs distincts, qui méritent tous deux une attention pleine et entière.

Il est totalement impensable (voire outrageant) de ne pas avoir un(e) ministre fondamentalement dédié(e) aux seules problématiques relevant de l'Éducation nationale ! De surcroît, il est indispensable que la personne en charge de ce ministère ait un lien fort avec ce domaine précis et ait à cœur de s'y consacrer pleinement.

Or, cela s'avère indéniablement impossible avec la nomination que vous avez réalisée ; la charge de travail et de problèmes à résoudre étant aussi considérable côté Éducation nationale que côté Jeunesse et Sports, auquel s'ajoutent cette année les Jeux olympiques et paralympiques !

- Une dotation plus qu'insuffisante aux établissements scolaires des moyens nécessaires à la réalisation de leurs nombreuses missions.

Concrètement, concernant notre collège, nous avons reçu notre Dotation Globale Horaire pour la prochaine rentrée. Elle est en hausse de 49.5 heures par rapport à l'an passé, pourtant, elle se révèle insuffisante pour mettre en place les décisions que vous avez prises d'instaurer des groupes de niveau. En effet, afin de répondre aux exigences de la nouvelle réforme du collège, il nous faut couvrir l'ouverture de deux divisions supplémentaires (soit 52 heures) ainsi que la création de trois groupes de niveau en 6^e et 5^e (soit 12.5 heures).

Ainsi, il manque 15 heures dans notre DGH pour pouvoir mettre en place vos décisions, ce qui va inmanquablement conduire à la suppression de nombreux projets pédagogiques destinés à favoriser la réussite des élèves (demi-groupes en langues et dans le pôle Sciences et Technologie, tutorat, préparation à l'oral du brevet, etc.).

Vous conviendrez donc que cela va totalement à l'encontre d'une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des professeurs !

- Une réforme du collège avec la constitution de groupes de niveau.

Il est absolument incohérent de vouloir mettre en place ce genre d'organisation, alors que nombre d'études et de situations concrètes ont démontré depuis des années que les groupes de niveau sont inefficaces, voire néfastes pour les élèves. Qu'en est-il de la stigmatisation des élèves réunis ainsi ? C'est complètement contreproductif : les bons élèves regroupés dans une même classe se disent que comme ils sont qualifiés de « bons », ils n'ont pas d'effort supplémentaire à faire pour continuer à s'améliorer. Quant aux élèves en difficulté, à quoi bon faire des efforts puisque : « De toute façon, on est nuls » !

Il n'y a donc plus aucune émulation ni entraide ni solidarité parmi les collégiens, chacun reste sur son quant-à-soi et le constat de stagnation, quel que soit le niveau, est flagrant et avéré.

Que dire également des élèves en situation de handicap, à l'heure où l'inclusion bat son plein ! Devront-ils être intégrés dans le groupe des quinze élèves en grande difficulté, auquel cas ils ne pourront trouver aucun soutien ? Ou dans un groupe de vingt-huit à trente élèves dans lequel toute l'attention dont ils ont besoin ne pourra leur être accordée ?

Au vu de tout cela, nous sommes donc fermement opposés à votre conception de l'éducation scolaire.

Nous demandons, qu'*a minima*, les moyens qui nous sont nécessaires à la mise en place de vos exigences nous soient accordés (soit 16 heures supplémentaires dans notre DGH).

Nous exigeons également la révision de votre nouvelle réforme des collèges. Pour ce faire, il est indispensable que les personnels enseignants, en poste et confrontés quotidiennement aux problématiques de l'enseignement, soient concertés, voire intégrés aux discussions menant à l'élaboration de toute réforme relative à l'enseignement.

Pour toutes ces raisons, nous vous informons que nous serons en grève le jeudi 1^{er} février 2024.

Par ailleurs, nous voterons contre la DGH sous sa forme actuelle au prochain conseil d'administration.

Vous remerciant de votre attention, pour le bien de nos élèves, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

L'ensemble du corps professoral du collège George Sand de Magnanville.